

Les comités de citoyens sur la scène politique : éléments d'une recherche

Pierre-André Tremblay

Problèmes urbains

Volume 4, numéro 1, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/000947ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/000947ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, P.-A. (1980). Les comités de citoyens sur la scène politique : éléments d'une recherche. *Anthropologie et Sociétés*, 4 (1), 37–51.
<https://doi.org/10.7202/000947ar>

LES COMITÉS DE CITOYENS SUR LA SCÈNE POLITIQUE

éléments d'une recherche

Pierre-André Tremblay



Les anthropologues s'ennuient du bon vieux temps. Les études sur les citadins villageois, les citadins paysans, les 'communautés', sont moins des efforts pour dégager des constantes que des tentatives pour filtrer la réalité au moyen des nostalgies propres à la petite-bourgeoisie sociologisante. Comme d'autres l'ont montré, il s'agit là d'un mythe dont la conséquence est qu'à force de rechercher des liens 'primaires', on finit par produire une sociologie elle-même primaire qui prend pour fondement ce qui n'est qu'un résultat (Brown 1978). À la longue, la société en devient résiduelle. Cela n'est pas nouveau, on sait depuis Radcliffe-Brown¹ que la politique est la conservation de l'ordre social. Ce point de vue étroitement fataliste se complète facilement par un évolutionnisme typologique ou par une problématique des déterminations adaptatives, qui l'un et l'autre aboutissent à une évacuation de l'histoire et une méconnaissance de la texture même des rapports sociaux.

Ces rappels gênants ont toutefois le mérite de montrer, comme le montre Abéles (1974:47), que le problème fondamental de l'anthropologie politique reste celui de l'autonomisation du pouvoir, son déplacement au-dessus de la société, phénomène qui ne se produit pas une fois pour toutes mais se réactualise constamment. Il n'y a pas d'*origine* de l'histoire, l'histoire est présente et présentée comme un ensemble de processus concrets. Or le concret en sociologie politique, c'est moins les institutions que leur remise en cause, moins la distribution du pouvoir que son organisation par des luttes. Dans les sociétés 'complexes', l'État sera donc un acteur et pas seulement un enjeu.

Dans cet article, je poserai d'abord le contraste qui sépare les approches de F. Fox Piven et de M. Castells pour montrer que malgré leur grand intérêt,

¹ Voir sa préface classique à Fortes et Evans-Pritchard (1960).

ces approches mènent l'une et l'autre à un certain fatalisme sociologique par manque de prise en considération de la scène politique sur laquelle les luttes urbaines se situent d'où une image de ces luttes qui ne rend pas compte de la complexité du réel. J'illustrerai ensuite ce point de vue en considérant brièvement l'expérience de deux Comités de Citoyens de la ville de Québec.

▣ Deux approches

Fox Piven² rappelle que tout mouvement de protestation a des causes qui relèvent de la situation générale de la société, c'est-à-dire, dans le cas des U.S.A., d'une société inégalitaire marquée par l'arrivée en masse des Noirs dans les villes du Nord après la seconde guerre mondiale. Employés comme briseurs de grèves et donc rejetés par les syndicats majoritairement blancs, les Noirs dépendirent de plus en plus du système de sécurité sociale, subventionné par le gouvernement fédéral mais inscrit comme poste budgétaire municipal. Par ailleurs, la syndicalisation rapide des employés des services publics augmenta encore la pression à la demande sur les budgets municipaux. On sait de plus que les agences d'assistance sociale ne faisaient que remplacer les anciennes machines politiques et, comme elles, étaient incapables d'intégrer les Noirs à leurs appareils. Enfin, les partis politiques nationaux se disputaient les votes noirs : devant la résistance des bureaucraties locales, le gouvernement fédéral se mit à faire pression sur les administrations municipales pour qu'elles accèdent aux demandes des Noirs, tout en encourageant ceux-ci à augmenter leurs exigences. Ainsi donc, le mouvement des droits à l'assistance publique (Welfare Rights Movement) fut moins l'effet d'une hausse des besoins que celui d'une hausse des demandes.

Quant aux formes prises par le mouvement, elles sont en bonne partie l'effet du contexte institutionnel, il faut noter en particulier l'importance majeure qu'eurent les leaders en stimulant le réveil des masses et en orientant leurs demandes : l'objet de celles-ci n'est donc pas la simple expression des intérêts de classe (les pauvres sont membres de la classe ouvrière) mais le résultat d'une interaction entre les masses et les leaders. D'autre part le contexte détermine l'expérience concrète de chaque participant : les locataires feront grève de loyer, les ouvriers cesseront le travail, les bénéficiaires de la sécurité sociale lutteront contre les travailleurs sociaux. Plus important : le contexte détermine la collectivité d'où la protestation émergera : les locataires de tel bloc, les bénéficiaires des allocations municipales distribuées par tel ou tel bureau, etc... Enfin, le contexte détermine le choix de stratégies : des chômeurs ne peuvent pas faire la grève. Il s'agit de reconnaître ce qu'il est possible de faire dans des conditions données

² Je résume ici l'essentiel de Fox Piven (1976) mais on pourra utilement se référer à Cloward et Fox Piven (1973).

et de le faire sans exiger rien de déraisonnable. En bref, le choix des moments de protestation tire son origine moins d'une analyse de la structure de pouvoir que de la réalité institutionnelle qui modèle l'expérience de chacun. On ne défiera que les institutions sur lesquelles on peut avoir prise.

Les tactiques employées répondent aux mêmes exigences, ne s'adressant qu'aux institutions face auxquelles les groupes disposent d'un certain 'bargaining power'. Les effets politiques seront donc plus ou moins importants selon que l'institution visée sera plus ou moins importante (centrale) pour la société, bien que la conjoncture globale puisse restreindre le pouvoir de négociation des notables en les rendant plus dociles aux exigences. Les notables peuvent cependant résister aux revendications en les canalisant dans les canaux reçus du processus de demande ou en réagissant de façon à enlever les appuis extérieurs du mouvement, appuis essentiels à des gens dénués de voix véritable au chapitre. Bref, les notables peuvent détruire le mouvement en le transformant et/ou en transformant les conditions qui lui donnent naissance et lui permettent de se répandre. Évidemment, une fois le mouvement disparu, ils seront libres de retenir ou de rejeter les transformations accordées ou obtenues. La leçon que tire Fox Piven n'est guère réjouissante : « ...les protestataires ne gagneront, s'ils gagnent quelque chose, que ce que les circonstances historiques préparaient à concéder » (1976:326. Ma traduction).

Voilà qui semble plus une tautologie qu'une conclusion sociologique sérieuse. L'intérêt de cette analyse est de faire voir que les adversaires dans la lutte ne sont pas des essences qui s'affrontent mais que chacun se définit par rapport à l'autre, tant en ce qui a trait à ses demandes qu'en ce qui concerne les moyens choisis pour les satisfaire. Cependant, l'insistance mise à montrer que les victoires furent plus un effet du nombre de participants que de la solidité de leur organisation rend impossible la recherche d'une continuité dans la lutte ou entre les luttes. C'est oublier que les militants des droits civiques des années '50 sont, en bonne partie, ceux qu'on retrouve luttant pour les droits à l'assistance publique dans les années '60. Le fond de la question semble donc se trouver dans la distinction entre une stratégie d'*irruption* entravant le bon fonctionnement des services publics et une stratégie d'*organisation* des militants. Il est fort juste d'insister sur la différence entre le mouvement et son organisation mais négliger complètement celle-ci c'est, par un paradoxal retour des choses, s'aveugler sur les possibilités latentes qui pourraient se manifester à long terme. La scène politique sur laquelle se déroulent les événements se réduit, dans une telle optique, à une suite d'émeutes et de manifestations — ce qu'elle ne saurait être, sinon ces manifestations n'auraient pu faire sens. On ignore encore comment se fait l'histoire.

La démarche de Castells est radicalement différente³. Plus intéressé par la sociologie urbaine que par la sociologie politique, il voit le problème des luttes dans la ville par le biais d'une analyse fort délicate de la place du 'système urbain' dans le Mode de Production Capitaliste (MPC) à son stade avancé. Cette dernière précision a son importance : le Capitalisme Monopoliste d'État (CME) est en effet marqué par l'importance qualitative et quantitative de l'intervention de l'appareil d'État, chargé de veiller à la reproduction sans à-coup des conditions générales de la production. Cette caractéristique est fonctionnelle, autrement dit : le rôle accru de l'État n'empêche pas que la contradiction fondamentale du MPC soit encore entre le Capital et le Travail. Le système productif est plus que jamais le fondement de l'organisation de l'espace urbain. En retour, la relative permanence de la structure spatiale influence le développement de la composition du capital. La ville est devenue un aspect primordial de l'infrastructure du MPC/CME.

Les transformations du capitalisme ne se résument pas au développement des formes impérialistes. Les pays centraux sont eux aussi en changement. Pour conserver son élan, le MPC doit rendre quasi automatique la réalisation de la plus-value. Le développement et la socialisation croissante des forces productives rendent donc possible – voire imposent – un développement conjoint de la consommation, non seulement individuelle mais aussi collective. En d'autres termes, on assiste depuis quelques années à une socialisation des 'moyens de consommation collective', ce qu'on appelle communément les services publics. Plus importantes deviennent la taille du capital constant et ses relations à la force de travail, plus la reproduction de celle-ci doit se faire harmonieusement. Certains secteurs vitaux ont toutefois un taux de profit trop faible pour attirer l'entrepreneur privé et les capitaux privés ont un besoin croissant de coordination. La socialisation de la consommation de masse est donc réglée par l'État, qui prend en charge les secteurs les moins profitables mais essentiels au fonctionnement du MPC : transport, logement, espaces verts, loisirs, etc. C'est là la source de la planification urbaine. Cette prise en charge de la 'vie quotidienne' par l'État a un effet secondaire important : l'État se trouve au centre de la vie politique, la scène urbaine se *politise*.

Compte tenu de toutes ces médiations, il devient évident que les classes sociales ne subissent pas *en tant que classes sociales* les dysfonctions du système urbain, comme Engles l'avait bien montré il y a déjà longtemps. Bien qu'à des degrés divers, en fait, toutes les classes sociales en pâtissent – c'est ce qui rend possibles les mouvements urbains, groupes pluriclassistes s'il en est. Ces regroupements de protestation contre l'inefficacité des réseaux de distribution-consommation, outre qu'ils remettent en question l'organisation de la ville capitaliste, sont importants parce qu'ils sont des occasions d'alliance entre les 'couches non monopolistes' de la population.

³ L'approche castellienne des 'mouvements sociaux urbains' varie d'un ouvrage à l'autre : très 'structuraliste' en 1972 et 1973, elle devient infiniment plus volontariste en 1975.

Toutefois, l'importance de ces mouvements ne pourra être jaugée qu'au vu de leur influence sur l'état global du rapport de force entre les classes. C'est dire que la lutte sur le procès de production n'a rien perdu de son caractère primordial : le production de plus-value est le nerf du MPC. Sans une liaison avec le mouvement ouvrier organisé en partis et syndicats (et sous sa direction), les luttes urbaines resteront des luttes secondaires.

Les travaux de M. Castells ont été souvent critiqués⁴. Je me contenterai de relever que même si on accepte la notion de 'système urbain', on ne voit pas pourquoi la pratique des divers acteurs engagés sur la scène locale ne serait compréhensible que comme effet de structure. C'est négliger la très grande variabilité des luttes concrètes et simplifier dangereusement le réel. Sous l'expression 'mouvements sociaux urbains', on finit par englober la lutte écologique aux U.S.A., les luttes contre la rénovation urbaine à Paris, les luttes des minorités ethniques américaines, etc., comme si tout cela avait autre chose en commun que d'être *dans* les villes, critère bien insuffisant. Ce n'est que par une abstraction qu'on peut confondre la campagne électorale d'un parti comme le FRAP montréalais avec les luttes qui composent l'histoire des Comités de Citoyens, associations de quartier et autres qui lui donnèrent naissance (comparer Castells 1975 et Fortin 1970). Autrement dit, il manque une dimension sans laquelle la simple description des luttes urbaines se réduit à un schéma biographique : naissance, croissance, apogée, disparition. Il manque un niveau sans lequel la ville devient un microcosme de la société, sans lequel les luttes locales deviennent le modèle réduit de ce qui se passe au niveau de la formation sociale, sans lequel celle-ci perd son ancrage dans la réalité concrète et toujours particulière. Il faut s'arrêter sur cette médiation et descendre un degré plus bas que cette scène globale où on retrouve les contradictions des classes sociales comme telles.

Si on veut respecter la signification de chaque lutte, il faut décrire une situation locale où on constate moins un Mouvement que des groupes en rapports, dont les rapports ne sont pas tant des fatalités que des oppositions de stratégies. La suite de cet article sera consacrée à tracer un rapide tableau de l'histoire des premières années de deux Comités de Citoyens de la ville de Québec, issus de quartiers ouvriers adjacents. On verra que les demandes des Comités n'ont pas été une simple expression de la voix populaire, mais que chaque groupe a dû tenir compte de la conjoncture dans laquelle il se trouvait, i.e. de l'état des rapports entre les divers paliers de gouvernement (et des actions qu'ils prennent l'un envers l'autre) et ce qu'il est convenu d'appeler les 'groupes populaires' (et les relations qu'ils entretiennent). On verra enfin qu'une telle vision 'stratégique' des choses empêche d'être définitif sur les effets des luttes locales et de les réduire au

⁴ La liste serait longue. Voir, entre autres, Birnbaum (1973), Coit (1977), Horowitz (1979), Lojkin (1977), Medam (1977), Pickvance (1974), (1975), (1975b), Sfez (1974:291-296).

seul niveau urbanistique. Les défaites et les erreurs furent réinterprétées, insérées dans d'autres préoccupations, devinrent des expériences et servirent à poser ailleurs la question du pouvoir.

▣ Le Comité des Citoyens de l'Aire 10

L'animation sociale dans l'Aire 10 a commencé en 1966 sous l'impulsion du curé d'une des paroisses du quartier, de quelques notables et d'un travailleur social professionnel⁵. Appuyé dès le début de 1967 par l'arrivée d'un autre animateur et de quelques volontaires, ce noyau tenta de donner des assises structurelles (animation « verticale ») à l'action des animateurs engagés sur le terrain (animation « horizontale »). Lorsque des rumeurs se répandirent sur la rénovation prochaine du quartier, cette équipe fonda le 'Comité des citoyens de St-Roch' du nom d'une des paroisses du quartier, qui se fusionna peu de temps après avec un autre groupe semblable pour ainsi devenir le 'Comité conjoint du logement de l'Aire 10'. À ses débuts, ce Comité ne voulait que collaborer avec les élus municipaux et se concevait comme un intermédiaire entre la Ville de Québec et les habitants de l'Aire 10. Il n'est pas surprenant que ses demandes se limitent alors à réclamer à l'administration municipale une information plus précise sur ses projets. Signe supplémentaire de la bonne volonté (ou des difficultés) du Comité, l'espace auquel il se référait, l'Aire no 10, tire son nom d'une publication du Service d'Urbanisme de la Ville de Québec (SUVQ) et désigne moins une 'communauté' sociologique qu'une superficie où l'état du stock de logements était à peu près semblable.

La définition de l'espace d'origine du Comité ne fut donc pas l'œuvre du Comité lui-même. Cette objectivation de l'espace de référence est renforcée par le fait que, pour le Comité, la légitimité du regroupement des citoyens vient de leur commune situation d'habitants d'un quartier touché par les intentions rénovatrices de la ville. Le Comité fait alors l'hypothèse que la rénovation sera faite « pour les citoyens » et cette hypothèse devient le lien principal entre le Comité et la Ville de Québec. Elle sous-entend une identité entre les intérêts des élus municipaux, ceux des fonctionnaires du SUVQ et ceux des habitants. On est loin d'une opposition acharnée...

Cela se met à changer très vite. Dès le début de 1969, soit après deux ans d'expérience de la conception municipale du rapport entre l'Hôtel de Ville et les quartiers, le Comité considère qu'il ne suffit plus, pour les habitants, de faire l'objet d'une consultation. Le Comité veut qu'on leur permette de participer à la prise de décision, c'est-à-dire pouvoir changer des décisions qui ne leur conviendraient pas. Évidemment, le Comité se considère alors comme le groupe où l'expression 'les citoyens du quartier' prend son

⁵ L'information sur le Comité de l'Aire 10 provient pour sa plus grande partie des volumes III et IV d'EZOP-Québec (1972).

sens. Le rapport citoyens/pouvoir devient un rapport Comité/pouvoir municipal. Le Comité n'est plus un lieu de rencontre et d'échanges; il est le lieu de la formulation des volontés des habitants. Mais il reste des ambiguïtés. Le Comité remet en question la capacité de l'administration municipale à devenir transparente aux demandes des habitants mais il ne va pas jusqu'à remettre en cause le principe même de l'action de la municipalité. À la même époque, il ira jusqu'à lui indiquer les terrains les plus propices aux travaux de rénovation.

En fait, on est tenté de dire que c'est le pouvoir municipal lui-même qui s'est chargé de repousser le Comité dans l'opposition. De la fin de 1968 à la fin de 1970, les offres, demandes et suggestions du Comité restèrent lettre morte ou essuyèrent un refus brutal. Invoquant le bien commun de la Ville de Québec, le pouvoir municipal par la bouche de son maire rejeta toutes les propositions émanant du Comité. Celui-ci désirait que les gens déplacés par la rénovation soient relogés dans le quartier même, proposait la construction de logements à loyer modeste adaptés aux revenus des habitants, etc. La municipalité désirait avant tout de l'espace pour faire passer des autoroutes à circulation rapide, une concentration des surfaces commerciales, et autres projets de rentabilisation⁶. Peu à peu, le Comité se convainquit, selon les termes de P. Racicot : « ... 1) qu'il est le seul à représenter les intérêts du quartier; 2) que la rénovation est faite pour les riches » (EZOP-Québec 1972, III:236).

C'est alors qu'apparut le comportement qui fait la force et la faiblesse du Comité. Ses prises de position ont un certain poids dans le quartier (qui « s'y reconnaît », comme on dit), mais elles s'y limitent. Le Comité ne réussit pas à développer des relations organiques avec les populations voisines et pendant ses premières années d'existence a couru le risque constant de « ghetto » politique. Il est probable que, même s'il l'avait voulu, il n'aurait pas pu s'opposer à des décisions qui ne concernaient pas exclusivement le quartier — il est, en tout cas, arrivé qu'il refuse certaines occasions de s'opposer parce qu'elles concernaient *aussi* l'extérieur du quartier. Cela semble incroyable, mais cela s'est produit à propos de l'enjeu sur le relogement : les habitants déplacés loin du centre-ville, hors de l'espace que le Comité se donnait, l'amena à ne pas faire campagne contre les intentions de la Ville et à se contenter d'énoncer son désaccord. Il faut peut-être y voir une faute stratégique majeure. Peut-être aussi était-ce reconnaître

⁶ En fait, l'Aire no 10 se trouvait en plein 'central business district' (CBD). Le développement proposé par le SUVQ visait à rééquilibrer l'assiette fiscale du centre-ville en rentabilisant sa surface commerciale : depuis quelques années, le CBD était en perte de vitesse par rapport aux centres d'achats de la banlieue. De plus, la rénovation de l'Aire 10 s'intégrait à un plan de revalorisation du centre de Québec qui comprenait aussi une réorganisation de l'industrie touristique (hôtels de luxe près du Vieux-Québec, réaménagement des berges de la rivière St-Charles) et du centre politico-administratif (la colline parlementaire occupée par le gouvernement du Québec). Pour plus de renseignements sur la base foncière de l'opération, je renvoie à EZOP-Québec (1972), vol. II.

que, hors du quartier, le Comité est dénué de 'pouvoir'; son silence (relatif) prend alors l'apparence d'un 'repli tactique'. Quoiqu'il en soit, cela démontra clairement la difficulté fondamentale du Comité, elle fut vite perçue par les politiciens municipaux qui se mirent à jouer systématiquement la carte du 'Bien Commun' pour réduire la pertinence des propos ou des actions d'un Comité de quartier.

Certaines actions (réactions ?) du Comité tentèrent de sortir du piège. Dans un des moments capitaux de son histoire, le Comité réussit à mettre le SUVQ en contradiction avec lui-même en démontrant en 1970 que le plan de rénovation de 1967 n'avait pas été respecté. Cela n'a pas changé la fonction première du SUVQ : la régulation des contradictions urbaines, mais cela eut un effet politique certain puisque le maire mit alors l'accent sur les deux entreprises de collaboration qui se déroulaient à ce moment : comité conjoint sur l'information avec le Comité de l'Aire 10, comité conjoint sur la conception d'un ensemble HLM avec le Comité de St-Sauveur. Ces deux essais de collaboration échouèrent lamentablement quelques temps après.

Cette période de quelques années fut la plus mouvementée de la vie du Comité et se termina sur un tableau assez noir. Pour ce qui est de l'urbanisme les succès furent minces, le Comité n'empêcha pas le vidage du quartier. Le Comité fit bien des efforts pour mettre la Ville en contradiction avec elle-même mais ce fut au prix d'une dépendance relative par rapport à l'action (ou à l'inaction) du pouvoir municipal. Face aux stratégies globales de la municipalité, le Comité ne sortit pas d'une position presque uniquement de réaction où c'est l'adversaire qui choisit les séquences, impose les contextes, prend l'initiative. Basée sur un espace dont le principe est géographique et non socio-économique, l'action du Comité manqua d'un fondement homogène qui fit cruellement défaut lorsqu'il tenta de formuler un discours qui lui appartienne. Tout compte fait, comme Racicot le rappelle avec insistance (EZOP-Québec 1972, III:240 ss.), la lutte sur le terrain des représentations fut un aspect essentiel de l'activité du Comité qui devait continuellement démontrer l'ineptie des raisons invoquées par la Ville pour refuser ses propositions.

Malgré cela plusieurs résultats furent acquis. En remettant en question la notion de Bien Commun, le Comité faisait éclater la conception de la ville d'un urbanisme comme ensemble de parties fonctionnellement complémentaires. D'où une réflexion de plus en plus radicale, qui ne s'est pas arrêtée en 1970, sur la capacité d'un pouvoir centralisé à respecter les particularités des espaces multiples qui composent une ville. Dans la mesure où la ville se concevait de manière simpliste comme un centre en rapport avec sa périphérie, on ne sera pas surpris que le pouvoir municipal lui-même fasse du Comité un groupe d'opposition. Un pouvoir centralisé peut-il ne pas rejeter des manifestations fondées sur un polycentrisme ? La planification fait du quartier un espace-objet qui ne tient sa particularité que

d'être homogénéisé avec d'autres par un plan global. On peut se demander si l'initiative localisée du quartier n'est pas *par définition* contradictoire avec l'organisation pyramidale de la 'croissance' et du 'développement' mis en œuvre par la Ville de Québec à cette époque. Rejeté de la scène politique publique par le refus de la mairie de le considérer comme un lieu légitime d'échanges et de discussions, le Comité de l'Aire 10 passa ses premières années à se chercher une place autonome, mais il a au moins fait apercevoir la *possibilité* d'une organisation nouvelle des citoyens qui sorte des cadres de la représentation définis par la Charte de la Ville de Québec. Ces efforts pour sortir du dialogue entre un Hôtel de Ville organisé, centralisé, fonctionnarisé et des électeurs atomisés allèrent de pair avec certains thèmes peu à peu développés qui furent repris par le Comité de St-Sauveur et restèrent étrangers, et pour cause, au discours municipal : 'l'échelle humaine', le logement coopératif, la conception 'communautaire' du quartier (malgré des difficultés objectives), le contrôle de l'information par ceux à qui elle est destinée. Mais la mise sur pied de la réflexion et des sections liées à ces thèmes ne se fit que plus tard, à une époque qui sort des cadres de cet article.

▣ Le Comité de St-Sauveur

À la différence du Comité de l'Aire 10, le Comité de Citoyens de St-Sauveur tire son origine de quelques habitants du quartier plutôt que de professionnels de l'organisation communautaire⁷. Peut-être faut-il voir là la raison des ambiguïtés qui entourèrent sa naissance. Il fut fondé à un moment (1968) où le Comité de l'Aire 10 était sur la scène politique de Québec presque synonyme de 'groupe populaire', colorant la vie politique de ses hésitations et de son opposition croissante à la Mairie. Même s'il s'inspirait visiblement de ce qui se passait dans le quartier voisin, le Comité de St-Sauveur ne rassemblait qu'un groupe de personnes intéressées à 'faire quelque chose pour le quartier'. Plus important sans doute, ce quartier devait un jour devenir l'objet de la rénovation entreprise par la municipalité, même si ce jour paraissait alors fort éloigné, on avait le temps de voir venir. Le degré d'opposition ou d'agressivité envers l'Hôtel de Ville était moins élevé qu'à l'Aire 10, à tel point qu'un animateur délégué par le Comité de l'Aire 10 pour participer aux réunions à St-Sauveur n'y vint que deux fois, déçu, disait-il, du manque de conscience politique des membres du Comité de St-Sauveur. Il faut sans doute entendre que ceux-ci ne s'étaient pas empressés d'insulter la mairie.

Leur problème principal était en effet différent. Issu de conversations entre voisins et amis, le Comité rassemblait trop peu de personnes pour assurer une attention convenable à l'évolution des dossiers. Le but n'a

⁷ Informations recueillies pour une thèse de maîtrise en anthropologie (Tremblay 1978).

jamais été d'enrôler les 30,000 habitants du quartier⁸, mais il fallait un membership minimal pour que le Comité fasse autre chose que du lobbying, jeu auquel « l'Association des marchands du centre-ville ouest », i.e. de St-Sauveur, était beaucoup plus forte. Le Comité mit en jeu des stratégies afin d'attirer des membres éventuels. Il partit du point de vue que les gens ne participeront que s'il y a, au bout du travail, un résultat tangible et, si possible, pas trop éloigné dans le temps. La première stratégie consista donc en un choix judicieux des enjeux qui devaient être immédiats et 'raisonnables', c'est-à-dire pouvoir être remportés sans trop de polémique : tel feu de circulation, telle limite de vitesse, tel élargissement de rue. Le Comité prouvait ainsi à ses membres que leur travail donnait des résultats espérant ainsi sortir du cercle vicieux qui veut qu'on n'ait pas de membership si on n'a pas de résultat, mais qu'on n'a pas de résultat si on n'a pas de membership. Cela ne pouvait toutefois se faire qu'à la condition de se limiter à ce que les responsables municipaux considéraient comme raisonnable. De ce point de vue, le Comité n'était qu'une antenne de l'administration municipale et manquait d'autonomie.

La deuxième stratégie réussit, sans que cela ait été son but, à mettre le Comité sur la voie de l'indépendance. L'utilisation calculée des média d'information⁹ prenait en compte l'importance et l'écoute dont bénéficiait le Comité de l'Aire 10 de la part des journalistes toujours à l'affût d'un scoop, — ce qui n'est guère surprenant puisque l'action principale de la municipalité se déroulait alors dans ce quartier. Le Comité de St-Sauveur se mit donc à participer aux conférences de presse du Comité de l'Aire 10 (trop heureux de se trouver des alliés), signant avec lui certaines déclarations ou refusant, le cas échéant, certaines actions trop radicales qui auraient pu mettre en danger sa crédibilité auprès de l'Hôtel de Ville¹⁰. La première déclaration du Comité de St-Sauveur dont j'ai pu trouver trace dans les journaux fut d'ailleurs un appui à une prise de position du député du comté. Très vite, le Comité se mit à choisir les journalistes qui lui donnaient la couverture la plus favorable. Le Comité de St-Sauveur utilisait en quelque sorte l'extérieur du quartier pour se faire connaître dans le quartier. Dans ce jeu délicat d'alternances et de déséquilibres, le Comité de St-Sauveur bénéficiait de l'expérience préalable de l'Aire 10, utilisant celui-ci et jouant sur ce qu'il faut bien appeler 'l'image' des groupes populaires. Certains conflits entre les Comités étaient souvent tenus secrets, justement pour ne pas entacher cette image. Cette seconde stratégie aurait attiré le Comité

⁸ Même à ce moment, le thème de la 'participation' qui submergeait le Québec de la fin des années '60 était pris avec un grain de sel. La participation d'un membre devait servir une fonction autre que la participation elle-même.

⁹ Lipsky (1968) avait noté à propos des grèves de loyers à New York le même type d'utilisation raisonnée des média.

¹⁰ Remarquons au passage que la raison évoquée pour justifier ce refus était que cela concernait plus l'Aire 10 que St-Sauveur. Le thème du quartier est ainsi réutilisé et on peut sans doute aller jusqu'à dire que le Comité délimitait par là les frontières de sa propre légitimité sans devoir subir, comme à l'Aire 10, celles que lui impose la planification municipale.

hors de son espace de référence si elle avait été la seule, cela lui aurait été nuisible à plus ou moins long terme si l'emploi parallèle de la première stratégie n'avait pas existé.

Téléonomie sans téléologie : considérées rétrospectivement, les premières années du Comité de St-Sauveur furent une transformation de la scène politique municipale, qui passa d'une structure binaire, Hôtel de Ville (occupé par un parti unique) / Comité de l'Aire 10, à une structure ternaire Hôtel de Ville / Comité de St-Sauveur / Comité de l'Aire 10. Simultanément, la situation du Comité de St-Sauveur était elle-même à trois pôles : Hôtel de Ville / Comité / population, la presse servant de médiation. À la différence de l'Aire 10, le Comité de St-Sauveur fut dès son origine hors d'un jeu à deux partenaires et obligé de se faire entendre devant des tiers — et d'y faire entendre une voix reconnaissable.

Cette situation que j'appellerais « de déséquilibre stabilisateur » aurait pu s'éterniser en se ponctuant de coups de théâtre, d'alliances, de ruptures et de variations d'une mélodie à trois temps, mais la scène politique municipale n'est pas close sur elle-même. Dans ce jeu à trois personnages, on aura remarqué que s'il s'y trouvait des 'camps', ce n'est que de façon floue et globale. Sur des enjeux précis, la situation était infiniment plus complexe. En tout cas, vu du côté des Comités de Citoyens, le tableau et l'histoire des luttes apparaissaient singulièrement éclatés. Cherchant à régler des '*problèmes*', le Comité de St-Sauveur en particulier risquait de se disperser en luttes parcellaires et disjointes. Conséquemment, le membership était faible et, ce qui est sans doute plus important, manquait de stabilité. Il y avait bien sûr le 'noyau' des militants fidèles qui s'entêtaient à dire que la lutte sur le court terme et les problèmes concrets entraîneraient une prise de conscience des problèmes globaux qui relèvent du long terme, sont plus éloignés des expériences immédiates et nécessitent une approche idéologiquement plus articulée. La dialectique qui aurait dû se développer entre ces objectifs à termes différents s'était cependant grippée, on avait peut-être surestimé le potentiel pédagogique du Comité, en tout cas on piétinait.

Vinrent les 'événements' d'Octobre 1970, où deux cellules montréalaises du Front de Libération du Québec (F.L.Q.) enlevèrent un ministre québécois et un diplomate britannique. Les trois paliers de gouvernements (municipal, provincial, fédéral) firent montre d'une belle coordination et en quelques heures, les 'activistes' de tous acabits se retrouvèrent surveillés, perquisitionnés, arrêtés. Le gouvernement, tous niveaux confondus, se chargea de faire le nettoyage des canards boiteux et d'identifier sans ambiguïté les auteurs de troubles. On se mit à la poursuite des anciens felquistes et de tous ceux qui n'avaient rien à voir avec le F.L.Q. mais dont le statut politique ne cadrait pas avec les traditions. Ce fut le premier niveau de l'identification et les gens ainsi étiquetés en conclurent vite que l'idée de 'participation populaire' n'avait pas bonne presse chez les dirigeants. D'autre part, on remarqua bientôt que les animateurs salariés de la Ville

de Québec, du Service Familial de Québec et du Conseil des Œuvres de Bien-Être de Québec, toutes institutions fort respectables, ne furent pas ennuyés. Il y avait donc sélection : la justice est peut-être aveugle, le pouvoir, sûrement pas. On en avait certes contre l'animation communautaire, mais pas n'importe laquelle. Ce fut le deuxième degré de l'identification.

Le travail conjoint de l'armée, de la Sûreté du Québec et de la police municipale eut comme effet premier d'identifier les visages du pouvoir et, puisque les ennemis de nos ennemis peuvent être nos alliés, les groupes populaires unifièrent leurs positions, leurs assemblées et leurs discours, il fallait soit modifier ses tactiques, soit disparaître. Ils restèrent différenciés, pour des raisons financières, organisationnelles et idéologiques (le thème du quartier), mais ils resserrèrent leurs liens. On assista dans les années qui suivirent à un abandon à peu près total des velléités de participation aux entreprises de l'Hôtel de Ville ce qui, dans le cas de St-Sauveur, alla jusqu'à un refus de participer aux travaux de la commission municipale mise sur pied pour consulter la population lorsque la Ville fit paraître son plan de restauration du quartier St-Sauveur. Parallèlement, les groupes populaires firent des efforts croissants de coordination, en supportant conjointement la fondation d'un journal destiné aux quartiers ouvriers de Québec, en instaurant une collecte de fonds centralisée, en tenant des assemblées communes, etc...

Le plan de restauration de St-Sauveur fut présenté en deux étapes (1973 et 1975) et l'histoire des échauffourées qu'il entraîna entre le SUVQ et le Comité de St-Sauveur serait trop longue à raconter ici, même brièvement. Qu'il suffise de dire qu'il marqua une victoire relative du Comité : on parla de restauration du stock existant de maisons plutôt que d'une rénovation classique, qui entraîne démolition et déportation. Si le Comité refusait de participer à la Commission de Consultation, il négligeait une belle chance de faire connaître publiquement ses opinions. Il présenta donc un rapport où il résumait ses points de vue sur la rénovation dans l'Aire 10, critiquait les plans municipaux pour St-Sauveur et offrait des alternatives. Il eût le plaisir de voir une bonne partie de ses propositions retenues par la Commission¹¹. Les années 1970-1975 marquent un certain repli de la part de l'Hôtel de Ville, qui tenta à sa manière de récupérer le thème de l'organisation des habitants du quartier en instaurant à grands renforts de publicité un bureau de consultation permanent dans le quartier pour doubler le Comité des citoyens. Malgré les facilités financières, administratives et techniques dont il jouissait, ce bureau fut un échec total et le thème de la participation disparut vite du discours municipal.

¹¹ Celle-ci n'étant que consultative, ses propositions n'engageaient pas le SUVQ qui en rejeta la majorité.

De son côté, le Comité continua d'élargir ses horizons en favorisant l'apparition de groupes travaillant sur le logement coopératif et en supportant des organisations d'assistés sociaux, de femmes et de chômeurs, en aidant au lancement de coopératives de consommation, etc... Tous ces thèmes (la liste n'est pas exhaustive) sont *hors* du discours municipal, le Comité trouva grâce à eux une certaine autonomie par rapport à la politique municipale. Enfin, un saut qualitatif important fut effectué lorsque naquit un parti politique municipal appuyé sur et par les groupes populaires. Mais ceci soulève des questions de nature différente.

▣ Conclusion

Ce tableau est rapide, il n'y a été question ni de la 'base sociale' des Comités, ni de leur organisation, ni de *tous* les groupes populaires, ni des réactions diverses des 'corps intermédiaires' qui meublent le vide municipal. Je n'ai pas développé non plus les effets des luttes des Comités sur l'urbanisme de la Ville.

J'ai voulu montrer l'existence d'une limite à laquelle se heurtent les Comités de Citoyens. Ce sont des groupes défensifs, réactifs, toujours plus ou moins ad hoc. Dans leur volonté de 'favoriser les intérêts du quartier', ils se sont heurtés à des difficultés d'ordre politique qui ont nui à leur autonomie et même au respect de ces intérêts. Cet article voulait exposer rapidement quelques-unes des stratégies des Comités pour tourner ces difficultés à leur avantage et conquérir ainsi une certaine initiative. Les enjeux et les arguments ne sont donc pas seulement l'expression d'un fatalisme sociologique. Ils sont partie d'un ensemble qui trouve son sens sur la scène politique. J'espère avoir montré au moins implicitement que le résultat essentiel des Comités de Citoyens de Québec (mais je crois que cela vaut aussi pour les autres villes du Québec) est *hors* de l'urbain conçu comme champ de la consommation collective.

Fox Piven insiste pour dire que les tentatives d'organisation des mouvements de pauvres sont des erreurs d'aiguillage, ces mouvements n'atteignant une certaine efficacité qu'en utilisant une stratégie irruptive, spontanée, brève et bruyante dont le but est de bloquer le fonctionnement normal des institutions. Cependant, quoiqu'on dise, quoiqu'on fasse, on ne gagne selon lui que ce que le système est prêt à accorder. Castells, de son côté, conclut que les luttes urbaines sont importantes parce qu'elles offrent une plate-forme propice au regroupement revendicatif de larges masses. La structure de l'économie urbaine capitaliste impose des revendications qui ne seront que secondaires car centrées sur les processus de distribution et de consommation et non sur la production de plus-value. Il considère donc les luttes urbaines sous l'angle de la plus ou moins grande concordance de leurs objectifs avec ceux du mouvement ouvrier implanté à l'échelle nationale.

À la différence des mouvements américains, les luttes urbaines québécoises ne sont pas marquées par le phénomène ethnique qui surdétermine complètement l'expérience américaine (cf. Fainstein et Fainstein 1974). Toutefois, à la différence de l'Europe (Cherki 1973; Boix, Borja et Campo 1976), le Québec est dénué d'un mouvement ouvrier ample et organisé qui actualiserait la tradition ouvrière dans des luttes concrètes.

L'hypothèse avec laquelle il conviendrait de poursuivre la recherche pourrait donc être que les Comités de Citoyens (entre autres) furent une occasion de générer un lieu d'où la classe ouvrière puisse politiquement exister et que cela ne peut sans doute se faire qu'en débordant les règles du jeu représentatif. Des formes autres d'organisation politique n'apparaissent que par des voies complexes et médiatisées. L'arrivée sur la scène politique impose des modulations plus subtiles que le refrain dominant-dominé. La théorie politique doit en prendre conscience si elle veut tenter de rattraper le réel.

BIBLIOGRAPHIE

- ABELES M.
1974 « Pouvoir, société, symbolique », *Dialectiques*, 6:32-54.
- BIRNBAUM P.
1973 « Le pouvoir local : de la décision au système », *Revue Française de sociologie*, XIV:336-351.
- BOIX R., J. Borja et M.J. Campo
1976 « Mouvements urbains et changements démocratiques aujourd'hui », *Espaces et Sociétés*, 19:59-63.
- BROWN M.E.
1978 « Ethnography and Ideology : the New City and the Myth of the Primary », *Comparative Urban Research*, VI, 2-3:54-68.
- CASTELLS M.
1972 « Propositions théoriques pour une recherche expérimentale sur les mouvements sociaux urbains », *Actes du VIIe Congrès International de Sociologie (Varna, 1970)*, Association Internationale de sociologie, Vol. II: 168-178.
1973 *La question urbaine*. Paris: Maspéro.
1975 *Luttes urbaines*. Paris: Maspéro.
- CHERKI E.
1973 « Le mouvement d'occupation des maisons vides en France », *Espaces et Sociétés*, 9:63-91.
- CLOWARD R.A. et F. Fox Piven
1973 *The Politics of Turmoil, Essays on Race, Poverty and the Urban Crisis*. New York: Pantheon Books.

- COIT K.
1977 « Réponses à Castells »: 363-379, in Conan M. et L. Scheer (éds), *Prendre la ville*, Paris, Anthropos.
- EZOP-QUÉBEC
1972 *Une ville à vendre*. Québec: COBEQ. Vol. I: *Pour une analyse marxiste de la question urbaine*, par F. Lamarche; vol. II: *Marché immobilier et création d'un centre-ville*, par R. Couillard; vol. III: *La politique de rénovation urbaine: le cas québécois*, par L. Robert et P. Racicot; vol. IV: *L'idéologie du réaménagement urbain à Québec*, par R. Mayer et G. Doré.
- FAINSTEIN I. et M. Fainstein
1974 *Urban Political Movements: the Search for Power by Minority Groups in Urban America*. New York: Prentice-Hall.
- FORTES M. et E.E. Evans-Pritchard
1960 *Systèmes politiques africains*. Paris: Presses Universitaires de France (1^{ère} édition: 1940).
- FORTIN D.
1970 *Le FRAP*. Thèse de maîtrise en sociologie, Université Laval, Québec.
- FOX PIVEN F.
1976 « The social structuring of political protest », *Politics and Society*, 6,2: 297-326.
- HOROWITZ A.
1979 « From reproduction to class struggle », *Socialist Review*, 44, 9,2:131-142.
- LIPSKY M.
1968 « Protest as a political resource », *American Political Science Review*, LXII, 4:1144-1158.
- LOJKINE J.
1977 *L'État, le marxisme et la question urbaine*. Paris: Presses Universitaires de France.
- MEDAM A.
1977 « Éléments d'analyse du pouvoir municipal », *Espaces et Sociétés*, 20-21: 29-46.
- PICKVANCE C.G.
1974 « On a materialist critique of urban sociology », *The Sociological Review*, 22, 2:203-220.
1975 « On the study of urban social movements », *The Sociological Review*, 23, 1:29-50.
1975b « De 'base sociale' en 'force sociale': quelques questions analytiques dans l'étude de la revendication urbaine », *Espaces et Sociétés*, 16:125-137.
- SFEZ L.
1974 *Critique de la décision*, Cahiers de la F.N.S.P. Paris: A. Colin.
- TREMBLAY P.A.
1978 *La politique par le biais: une histoire du Comité des Citoyens de St-Sauveur*. Thèse de maîtrise en anthropologie, Université Laval, Québec.